



MAIRIE DE OSSE
25360

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 30 JUIN 2017 À 20 H 00

sous la présidence de M. Charles PIQUARD, Le Maire

Membres en exercice : 10

Membres présents : 8

Membres votants : 10

Ayant donné procuration : 2

Absents excusés : 2

Absent : 0

Etaient présents : Mmes Maryna DORNIER – Laurence FONTAINE

Ms. Franck MORGANTI – Franse OSTHENE – Jean-Louis PAUTHIER – Charles PIQUARD
– Claude POULOT – David ROETHLISBERGER

Etaient excusés et représentés : Mme Marie TRAENDLIN et M. Pascal FAIVRE

Procurations données : Mme Marie TRAENDLIN à M. Claude POULOT – M. Pascal FAIVRE
à Mme Maryna DORNIER

Secrétaire de séance : M. Franck MORGANTI

Président de séance : Charles PIQUARD, le Maire

Date de convocation : 26 juin 2017

Date d'affichage : 5 juillet 2017

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 mai 2017
- 2) Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 juin 2017
- 3) Rapport d'activité
- 4) Rapport de travaux
 - i. Assainissement
 - ii. Voierie
 - iii. Bâtiment
- 5) Rapport forêt
- 6) Rapport : dossier éclairage public
- 7) Rapport : dossier restauration de l'horloge de l'église
- 8) Rapport : dossier MAM
- 9) Rapport : lotissement l'Orée du Bois
- 10) Rapport : achat bâtiment + barrières
- 11) Rapport finances communales
- 12) Délibérations
- 13) Informations et questions diverses

Rapport 1 : Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 mai 2017

Monsieur PIQUARD, le Maire, déclare la séance ouverte à 20 heures et zéro minute et procède à la lecture de l'ordre du jour. Il procède à la lecture du procès-verbal du **19 mai 2017**. Après avoir pris note des observations formulées, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Vote 10 pour 0 contre 0 abstention

Rapport 2 : Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 juin 2017

Monsieur PIQUARD, procède à la lecture du procès-verbal du **6 juin 2017** approuvé à l'unanimité.

Vote 10 pour 0 contre 0 abstention

Rapport 3 : rapports d'activité

- Communauté de communes,
- Conseil d'école,
- A.G. ADMR,
- Réseau de santé (mémoire et vieillissement cognitif)
- Conseil d'école : l'effectif à la rentrée prochaine : 35 élèves

Rapport 4 : travaux

1 Assainissement :

Assainissement rue de l'Ecole : réparation

- FCA passage caméra : 382.32 € TTC
- FCA : curage du ruisseau : 478.80 € TTC
- Ent KOLLY : réparation : 3 630 € TTC

Raccordement : maison située rue de l'Etang

- Accord du propriétaire concernant la participation au raccordement (PAC) à hauteur de : 762.30 € TTC (voir délibération)
- Travaux effectués par l'Ent. CUENOT : 876.00 € HT soit 1 051.20 € TTC
- L'entreprise effectuera ces travaux quand elle fera les raccordements sur le lotissement (soit avant la fin du mois de juillet).

2 Voirie :

- Ent. KOLLY : travaux de finition (béton le long du City Stade) et apport de gravillons le long des rues.
 - : prévision 2017 en attente de la subvention de la DETR :
 - revêtement rue de l'Amitié : coût : 63 460.20 € TTC
 - : rue des Rosiers : dossiers 2017-2018 : subvention prévue : 22 211.07 €
- Ent. PUISARD : travaux au 21, rue de la Liberté pour le compte de Gaz & Eaux,
 - : travaux de réfection : tranchée de passage d'eau à compter du 3 juillet chez un particulier.

- Ent. Global Signalisation : peinture routière
 - o Montant : 1 914.00 € TTC
- Ent. Clerc : réfection des chemins de l'association foncière :
 - o coût : 79 851.30 € TTC
 - o subvention prévue : 25 585.68 €
- Pour rappel :
 - o Ent. Cuenot : travaux piste forestière : début des travaux : mi-juillet
- Plaques et n° d'habitation :
 - o Demande de devis aux entreprises :
 - Signaux-Giraud et Franche-Comté Signaux

3. Bâtiments

- Joints des fenêtres à l'école maternelle : devis de l'entreprise Menuiserie du Plateau : 1 891.08 € TTC ; en attente d'un autre devis (voir si prise en charge COM/COM).
- Travaux salle de convivialité :
 - o Travaux à réaliser pendant la période estivale :
 - d'insonorisation, groupe extracteur, sol, peinture.
- Mise en accessibilité :
 - o Mairie, école, cimetière, salle de convivialité, église.
- Différents travaux à réaliser :
 - o Devis Global Signalisations : 1 933.20 € TTC
 - o Devis CARISEY : 2 167.40 € TTC
 - o Terrain multisports : grille de sécurité (2) pour éviter les ballons sur la route.
 - o Devis FCE : 2 928.00 € TTC
 - o Devis CARISEY : 714.07 € TTC
- Travaux ENEDIS : Ent. SNCTP
 - o Rue des Eglantiers : à partir du 10 juillet
- Ets. Prêtot : achat de barrières :
 - o Montant du devis : 3 153.40 € TTC

Rapport 5 : dossier forêt

- Vente de bois : bois de la piste, surbilles, sapins.
Après estimation du volume, les surbilles seront vendues au prix de 6 € le stère. Il y aura également 3 sapins à vendre.
Pour les modalités, voir l'affichage aux panneaux.
- Travaux réalisés.
- Règlement affouage : voir délibération

Rapport 6 : dossier éclairage public : SYDED

- Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public afin de réaliser des économies d'énergie, une visite du parc a été effectuée mercredi 21 juin en présence d'un technicien

du Syded. Toutes les rues du village ont été parcourues et quelques points négatifs ont été relevés. Un état des lieux sera proposé prochainement au conseil pour avis.

- Dispositif ampoules LED : baisse de luminosité sur l'ensemble des luminaires, par rue ou par luminaire.
- Subvention prévue à hauteur de 80 %.
- Groupement de commandes avec le Doubs Central pour une réalisation en 2017-2018.

Rapport 7 : restauration de l'horloge et électrification des cloches

- Restauration réalisée par une association : coût : 800.00 €,
- Electrification réalisée par l'Ent. Prêtre à Mamirole (suppression des sonneries la nuit) : coût : 11 458.80 €
- Subvention : enveloppe sénatoriale de M. Longeot : 3 400.00 €
- Pour complément : l'ancien mouvement restauré est en état de marche et sera déposé sur un support bois :
 - o 2 offres reçues :
 - 1 224.00 € TTC
 - 1 140.00 € TTC
- Les établissements BLANCHOT ont été retenus pour un montant de 1 140.00 €

Rapport 8 : dossier MAM (Maison Aides Maternelles)

- Le projet se concrétise et nous sommes en attente des accords et agréments du Département, de la CAF et des services accessibilité et sécurité de la DDT.

Rapport 9 : lotissement communal : l'Orée du Bois

- Les 5 parcelles communales sont réservées,
- Signature de 2 actes jeudi 29 juin 2017,
- Vente de terrain hors lotissement le long de la route (terrain cédé par le Conseil Départemental) le prix reste à définir.
- L'Ent. Cuenot réalisera les travaux relatifs à l'installation de la fibre et télécom ainsi que les raccordements aux réseaux.
- L'éclairage public sera repris dans le cadre du marché avec le PETR et il sera réalisé par l'Ent. Cuenot et le Syded.
- Un bilan financier sera présenté en septembre.

Rapport 10 : achat bâtiment + barrières

- Suite à la dissolution de la CCVA, la commune a fait l'acquisition du bâtiment situé rue des Bas de Lavaut pour un montant de 45 000.00 €.
- Signature de l'acte de vente : jeudi 29 juin 2017
- Achat de 5 barrières appartenant à la CCVA pour un montant de 150 €.

Rapport 11 : finances

- Finances arrêtées au 30 juin :
 - o Fonctionnement :
 - 32% des dépenses ont été réalisées
 - 40 % des recettes ont été réalisées
 - o Investissement :
 - 15% des dépenses ont été réalisées
 - 7 % des recettes ont été réalisées

- Suite à la dissolution de la CCVA, la commune va percevoir 2 recettes suivant une clé de répartition votée en décembre 2016 :
 - Budget général pour un montant de : 26 780.00 €
 - Budget déchets pour un montant de : 9 950.00 €

Rapport 12 : délibérations

N° 2017 – 44 / OBJET : Location du tracteur

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité des membres présents :

- de fixer le prix de la location du tracteur à la commune de Glamondans à partir du 1^{er} janvier 2018 comme suit :
 - 20 € / heure pour une location de tracteur uniquement,
 - 25 € / heure pour une location de tracteur + matériel.

Par 10 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 45 / OBJET : Convention de mise à disposition des agents techniques communaux des communes membres à la CCDB

Dans l'intérêt d'une bonne organisation des services de la Communauté de communes, les agents techniques de certaines communes de la CCDB seront mis à la disposition de la communauté de communes afin de lui permettre d'assurer les obligations afférentes à sa qualité de maître d'ouvrage dans l'exercice des compétences : scolaire, petite-enfance/enfance/jeunesse et gens du voyage.

L'exposé entendu et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire valident la convention proposée et autorise le Président à signer les conventions avec les communes concernées:

L'exposé entendu, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal :

- **autorisent le Maire à signer la convention avec la communauté de communes Doubs Baumois.**

Par 10 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 46 / OBJET : Marché de prestation de services : contrôle des branchements eaux usées des habitations au réseau public

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le début de la prestation a eu lieu en juillet 2012.

Opération : recherche des eaux parasites et contrôle des branchements des eaux usées des habitations raccordées au réseau public. Le contrat de service a été donné au Cabinet Benoit CIRESA.

Vu le nombre important de contrôles à effectuer, la prestation s'est terminée en mars 2017.

- Nombre de branchements prévus en 2012: 106
- Nombre de branchements contrôlés en 2017 : 124

- Coût prévu (convention par branchement) : 100 €
- Coût facturé par branchement : 90 €

Montant initialement prévu : 11 100 € HT

Montant facturés en 2017 : 11 760 € HT

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte le paiement de la dernière facture du Cabinet Benoit CIRESA du 22 mai 2017 pour un montant de 7 992.00 €,
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relevant du dossier.

Par 10 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 47 / OBJET : Modificatif du règlement du lotissement « l'Orée du Bois »

Monsieur le Maire rappelle que le règlement du lotissement l'Orée du Bois » a été approuvé par arrêté le 13 janvier 2017.

Le présent règlement du lotissement dans son article 9-2 -2 : matériau de couverture

- o Le matériau de couverture sera la tuile de couleur rouge brun ou flammé

Il convient aujourd'hui de modifier l'article 9-2-2- du lotissement comme suit :

- o Le matériau de couverture sera la tuile de couleur rouge brun ou flammé ou gris ou en cas de construction contemporaine seront admises :
 - Les toitures en bac acier de couleur grise ou rouge brun
 - Les toitures terrasses

Par 10 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 48 / OBJET : ANNULE et REMPLACE la délibération N° 2017- 32 // Vote du budget primitif du budget lotissement 2017

Par 10 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 49 / OBJET : règlement d'affouage

L'exposé de M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents, le règlement d'affouage 2017-2018 joint à la présente délibération.

Il sera remis aux affouagistes lors de leur inscription pour l'année 2017-2018.

Par 10 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 50 / OBJET : raccordement d'une maison située rue de l'Etang

L'exposé du Maire entendu,

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émettent un avis favorable et autorisent le Maire à :

- Emettre un titre d'un montant de 762.30 € pour paiement de la PAC,
- Faire réaliser les travaux par l'entreprise CUENOT et FILS pour un montant de 1 051.20 € TTC

Par 10 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

Rapport 13 : informations et questions diverses

- Travaux au niveau du Pont (entrée Baume-Les-Dames) du 10 juillet au 4 août avec présence d'un alternat.
 - Interdit aux véhicules de + de 3.5 Tonnes
 - Fermeture totale du 21 au 25 août inclus.
- La commune de Bouclans a rejoint la COM-COM du Pays Pierrefontaine-Vercel au 1^{er} juillet 2017
- Instruction : cartes nationales d'identité
 - Voir affichage au tableau
- Lotissement l'Orée du Bois
 - Proposition alignement : vu la configuration des lieux, RD 112 située en agglomération, le Département du Doubs propose un alignement défini par les points A B C D E F G H I J K L M N conformément au plan de bornage établi par le Cabinet GAUME.
 - Ces surfaces seront proposées aux bénéficiaires des parcelles.
 - Au retour du calcul des surfaces, le conseil municipal proposera un prix de cession
- **Arrêté préfectoral du 5 juillet 2017 portant restriction provisoire des usages de l'eau : niveau alerte sur l'ensemble du département du Doubs.
Voir les mesures de restriction sur le panneau d'affichage**

**Santé publique : Canicule, forte chaleur : pour plus d'informations : 0 800 06 66 66
(appel gratuit)
voir panneau d'affichage**

Forêt

Vente de 2 épicéas $\approx 3 \text{ m}^3$

Si vous êtes intéressé, merci de faire une offre.

Vente de surbilles de hêtres (16) situés sur le chemin neuf de la Place à bois

Estimation : environ 8 à 10 stères

Prix : 6 € le stère

Finale : Radio France Besançon « un samedi chez vous » :

- La commune de Osse a remporté la finale contre Auret et la Chapotte (Haute-Saône)

BRAVO à tous

**Le secrétariat de mairie sera fermé du 28 au 31 juillet inclus
et du 7 au 25 août inclus.**

**Monsieur le Maire tiendra une permanence tous les vendredis de 9 h 00 à 12 h 00
ou sur rendez-vous au 06.07.11.43.23.**

Toute l'équipe municipale vous souhaite de très belles vacances estivales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
ce vendredi 30 juin à 23 h 00